

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL du 27 juillet 2020 à 18 h**

Membres en exercice : 15

Membres présents : 14

Votants : 15 dont 1 pouvoir

➤ **DESIGNATION DES DÉLÉGUÉS AUX COMMISSIONS CONSULTATIVES DE VAL'ÉYRIEUX :**

NOM	
FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE	
Titulaire	AUBERT Géraldine
Suppléant	CHAUSSINAND Françoise
CULTURE ET COMMUNICATION	
Titulaire	DEVIDAL Laurent
Suppléant	MERCHAT Jean-Marc
SCOT, URBANISME, MOBILITE, HABITAT ET DECHETS	
Titulaire	CHAMBERT Christine
Suppléant	MERCHAT Jean-Marc
TOURISME	
Titulaire	CHAUSSINAND Françoise
Suppléant	HILAIRE Amandine
ECONOMIE, NUMERIQUE, AGRICULTURE, FORET, DEVELOPPEMENT DURABLE ET ÉNERGIES	
Titulaire	MERCHAT Jean-Marc
Suppléant	BERNARD Wilfried
SPORT ET VIE ASSOCIATIVE	
Titulaire	MORIZOT Richard
Suppléant	FONTANEL Gilbert
ACTION SOCIALE ET ENFANCE-JEUNESSE	
Titulaire	MAZA-SANIAL Alexandra
Suppléant	CHAUSSINAND Françoise

RESSOURCES HUMAINES	
Titulaire	BADAR Sandra
Suppléant	AUBERT Géraldine
EAU, ASSAINISSEMENT, MILIEUX NATURELS ET GEMAPI	
Titulaire	HILAIRE Amandine
Suppléant	CHAUSSINAND Françoise
PATRIMOINE ET TRAVAUX	
Titulaire	SOUILHOL Michel
Suppléant	DEVIDAL Laurent

➤ **DÉLÉGATIONS DU MAIRE à 4 CONSEILLERS MUNICIPAUX** : Accord du conseil pour donner des délégations de fonction à partir du 1^{er} septembre 2020.

- **Michel SOUILHOL** aura délégation de fonction pour intervenir dans les domaines de l'hygiène et de la sécurité
- **Géraldine AUBERT** aura délégation de fonction pour intervenir dans les domaines des finances et budget
- **Sandra BADAR** aura délégation de fonction pour intervenir dans les domaines de l'administration et site internet mairie
- **Françoise CHAUSSINAND** aura délégation de fonction pour intervenir dans les domaines du tourisme, PNR pour le géosite et urbanisme

➤ **VOTE INDEMNITÉS DES 4 CONSEILLERS MUNICIPAUX** : Le montant des indemnités de fonction accordées au maire et aux adjoints est déterminé dans la limite d'un taux maximal prévu par l'article L.2123-23 et L.2123-24 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Pour rappel, l'indemnité du maire a été votée au taux de 36 % de l'indice brut terminal de la fonction publique et non au taux maximum de 40,3% et l'indemnité aux quatre adjoints au taux de 9,5% de l'indice brut terminal de la fonction publique et non au taux maximum de 10,7%

Considérant que l'enveloppe globale n'a pas été dépassée, il est décidé d'attribuer l'indemnité aux quatre conseillers municipaux au taux de 2,25% de l'indice brut terminal de la fonction publique.

➤ **COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTES ÉLECTORALES** : La commission est composée de 3 membres :

- Un délégué de l'administration désigné par le représentant de l'Etat dans le département
- Un délégué désigné par le président du tribunal judiciaire
- Un conseiller municipal, hors maire et adjoints doit être désigné parmi le CM. **Amandine HILAIRE**, membre le plus jeune est donc **déléguée du conseil municipal pour la commission de contrôle.**

➤ **QUESTIONS DIVERSES** :

- **Convention CDG assistance administrative** : Accord du conseil pour signer la convention d'assistance administrative à l'établissement des dossiers CNRACL avec le centre de gestion à compter du 1^{er} juillet 2020 jusqu'au 31 décembre 2022.

- **Devis validés :**
 1. **Goudronneurs ardéchois** pour Voirie Ribefaite- montant **14 069.46 € TTC**, et Fournet, + Pérel : montant **15 576.60 € TTC**. Les travaux débuteront la 1^{ère} quinzaine de septembre
 2. **Bruno BOIS** pour rejointement mur Marijon. Les travaux s'élèvent à **23 616 €TTC**

- **En cours et à valider :**
 1. MMA : pour protection juridique élus et agents
 2. Projet mille cafés : attendre pré étude du CAUE
 3. Cimetière Mariac : devis HILAIRE Martial
 4. Arbre tilleul à Ribefaite sera supprimé ou taillé car proche des maisons
 5. Prévoir un bouton poussoir – robinet cimetière du Pont de Fromentières
 6. Muret Mme FLUCHAIRE à Mariac
 7. Radars pédagogiques : batteries à changer
 8. Géosite de Girond : panneaux posés début septembre avec le xylophone
 9. Acquisition d'une bande de terrain à Viallet par la DDT
 10. Contrôle sécurité des bâtiments : voir d'autres organismes pour prestations et coûts

- Divers courriers ont été envoyés à des administrés pour problèmes de voisinage

- **Limitation des usages de l'eau :** L'arrêté préfectoral du 20/07/2020 porte limitation des usages de l'eau sur les bassins versants de la Cance, du Doux/Ay et de l'Eyrieux/Ouvèze, **la situation est en alerte renforcée.**
 Pour information, en résumé pour les particuliers, l'arrosage des jardins n'est possible que 3 jours par semaine (mercredi, vendredi et dimanche) de 19 h à 22 h.
L'arrêté est affiché et est consultable sur le site de la mairie.

- **Recensement population :** Une réunion préparatoire pour les élus est prévue le 8/09/2020 à Privas. Alexandra MAZA-SANIAL y assistera

- 2 autorisations pour prospecter avec un détecteur de métaux ont été données à Pierre-Gilbert OLLIER et Jérémy RABERT

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 20.